



Évolution de l'effort de défense: 2% en 2030

Commission de la Défense
du 12.06.2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Direction de la défense



- Contexte politique
- Implications pour la Défense
- Trajectoire précédente
- Situation budgétaire et capacitaire entre 2025 et 2028
- Grandes lignes des projets en cours
- Nouvelle trajectoire: 2% en 2030
- Feuille de route 2%
- Retour économique et sociétal
- Soutien militaire au profit de l'Ukraine
- Dépenses d'autres ministères au titre de l'effort de défense
- Modalités et défis
- Conclusions



- Période de paix suite à la fin de la Guerre froide: Erosion des capacités militaires de nombreuses armées européennes suite à des coupes budgétaires généralisées en matière de défense
- Remise en cause de l'ordre multilatéral, guerre d'agression russe contre l'Ukraine et menace symétrique pour l'ensemble de la zone euro-atlantique
- Priorité politique de redynamiser la capacité de dissuasion et de défense de l'OTAN et au sein de l'UE
- Sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023: engagement des Alliés pour consacrer au moins 2 % du PIB à la défense. Pour le Luxembourg: calcul sur base du RNB au lieu du PIB
- Accord de coalition: effort de défense de 2% RNB à moyen-terme
- Présentation de la trajectoire luxembourgeoise lors de la réunion ministérielle de l'OTAN les 13 et 14 juin 2024 et au Sommet de l'OTAN à Washington du 9 au 11 juillet 2024



- Finalité: dissuasion et défense collective renforcées tout en maintenant un soutien militaire maximal à l'Ukraine
- Futurs objectifs capacitaires, dans le cadre du NATO Defence Planning Process (NDPP), en 2025: préserver l'avantage militaire de l'Alliance sur les adversaires et compétiteurs possibles identifiés
- Partage du fardeau en tant qu'Allié solidaire, par le biais des « 3 C »: fonds (Cash), développement capacitaire (*capabilities*), et engagements opérationnels (*contributions*)
- Besoin davantage d'investissements pour combler les lacunes capacitaires militaires révélées par l'OTAN et l'UE, nécessaires pour la mise en oeuvre des plans de dissuasion et de défense de l'Alliance



- Jusqu'à présent, la trajectoire de l'effort de défense provenait d'une décision de juin 2022 du Gouvernement précédent, à l'exception de l'année 2024 (afin de maintenir le soutien militaire à l'Ukraine).
- Cette trajectoire se présentait comme suit :

Année	% RNB (anciennes estimations)	% PIB
2025	1,29	0,83
2026	1,33	0,89
2027	1,43	0,95
2028	1,48	1,00



- La situation d'aujourd'hui se caractérise par une absence de marge budgétaire jusqu'en 2028, ceci notamment en raison:
 - De projets reportés pour libérer des fonds au profit de l'Ukraine
 - De la mise en place du bataillon binational qui générera des coûts substantiels, principalement au cours des prochaines 3-4 années :
 - acquisition de véhicules plus lourds
 - munitions
 - construction d'infrastructures
 - De projets multi-annuels en cours dans les domaines Air, Espace et Cyber, au profit de l'UE, de l'OTAN et de nos partenaires



- **Terre:** Véhicules CLRV (*Command Liaison and Reconnaissance Vehicles*) – livraison à.p.d. 2025; Infrastructures (rénovation du Centre militaire, champ de tir Bleesdall, dépôt de munitions Waldhof)
- **Air:** Unité Multinationale A330 MRTT (*Multi Role Tanker Transport*); Unité binationale belgo-luxembourgeoise A400M
- **Space:** Medium Earth Orbit Global Services (MGS) - acquisition conjointe avec US de capacités satellitaires sur la constellation O3b mPower de SES; Capacités de communication satellitaire et participation au Joint-Venture SES-Gouvernement LuxGovSat; satellite d'observation national LUXEOSys
- **Cyber:** Luxembourg Cyber Defence Cloud; Cyber Range; Chaire de politique de cybersécurité; CyberHub
- **R&D:** Projets R&D au niveau européen impliquant des acteurs économiques et académiques luxembourgeois; Appel à projets R&D « Défense » national;
- **UE:** Contribution à la mission EUNAVFOR IRINI avec des heures de vol contractées
- **OTAN:** Capacités satellitaires pour le programme AGS (*Alliance Ground Surveillance* - « Drones »); nation-hôte de la NSPA
- **WSA:** contribution aux frais d'exploitation de la WSA

Nouvelle trajectoire: 2% en 2030



- La nouvelle trajectoire, adoptée le 5 juin 2024 par le Conseil de Gouvernement, se présente comme suit:

Année	Effort de défense (en mio, approximatif)	% RNB
2025	780	1,32
2026	882	1,43
2027	993	1,55
2028	1.106	1,66
2029	1.277	1,83
2030	1.461	2



- Exigences de l'OTAN:
 - Présentation d'une trajectoire crédible pour atteindre les 2% (*Cash*)
 - Réalisation des objectifs capacitaires attribués au Luxembourg par l'OTAN dans le cadre du processus de planification « NDPP » (cycle de 4 années) (*Capabilities*)
 - Boots on the Ground (*Contributions*)
- Nouveaux objectifs capacitaires (NDPP) attribués au Luxembourg en 2025, en sus des objectifs actuels de 2021 → adaptation de la planification en conséquence
- Considérations dans l'élaboration de la feuille de route:
 - Ressources humaines
 - S'appuyer sur l'expertise actuelle de la Défense
 - Intégration plus poussée de l'industrie luxembourgeoise



- Les pistes de projets suivants, en lien avec l'accord de coalition, ont été retenues par domaine militaire:
- **Terre:** mise en place du bataillon binational belgo-luxembourgeois de reconnaissance de combat de type médian, notamment munitions, missiles, moyens de simulation et véhicules de combat
 - **Espace:** Développement des capacités spatiales, notamment dans les domaines de la communication satellitaire et de la connaissance de la situation spatiale (SSA)
 - **Air:** développement de capacités de défense aérienne anti-missile (*Integrated Air & Missile Defence*), soutien financier au programme de remplacement des avions AWACS de l'OTAN (*iAFSC - Initial Alliance Future Surveillance and Control Capability*), infrastructures aéroportuaires au Findel
 - **Cyber:** renforcement de la résilience des infrastructures IT nationales
 - **Médical:** coopération avec le ministère de la Santé et les hôpitaux nationaux pour renforcer la résilience sanitaire, renforcement des capacités d'évacuation médicale stratégique, formation
 - **Infrastructures:** mise en place d'un hub logistique multimodal (M3H – *Multimodal Military Hub*) à Sanem (extension de la WSA) dans le cadre du bataillon binational



- Lors de l'élaboration de projets futurs, accent sur la perspective « retour économique »:
 - Création d'une groupe de travail avec le ministère de l'Economie, Luxinnovation et la Direction pour la promotion du commerce extérieur et des investissements pour adapter une approche commune pangouvernementale
 - Objectif principal: intégration d'entreprises luxembourgeoises dans des projets défense
 - Promotion des entreprises luxembourgeoises au niveau UE et OTAN
- Accent sur la perspective « retour sociétal »:
 - Renforcement de la résilience du réseau de pipelines pour assurer une alimentation continue du Findel en kérosène
 - Réalisation de travaux routiers, aéroportuaires ou ferroviaires en y renforçant le volet « utilité défense »



- A partir de 2025: création d'une ligne budgétaire spécifique non-limitative pour le soutien militaire au profit de l'Ukraine
- Au niveau des procédures budgétaires nationales, le soutien militaire ne sera plus pris en compte pour le calcul de la trajectoire de l'effort de défense et s'ajoutera donc à la nouvelle trajectoire
- Avantages:
 - Plus de fonds disponibles pour les projets de la Défense et meilleure planification budgétaire
 - Plus de flexibilité pour le Gouvernement pour décider chaque année, en fonction de la situation sécuritaire et des évolutions sur le terrain, du soutien militaire à accorder à l'Ukraine
 - Ce soutien, du fait qu'il ne sera plus compté au sein de la trajectoire de l'effort de défense, ne sera plus soumis aux évolutions du PIB/RNB
- Les dépenses réelles communiquées à l'OTAN, intégreront le montant du soutien militaire pour l'Ukraine. Ainsi, l'effort de défense réel déclaré auprès de l'OTAN est susceptible de dépasser la trajectoire arrêtée, vu le soutien à l'Ukraine qui s'y ajoutera



- Les dépenses de défense, selon l'OTAN, sont des paiements effectués par un Gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays ou celles de pays de l'Alliance
- Des dépenses effectuées par d'autres ministères sont ainsi également considérées au titre de l'effort de défense du Luxembourg:
 - Dépenses de l'Administration des bâtiments publics au profit de la Défense (p.ex. projets de rénovation du centre militaire Härebierg, ou des infrastructures militaires au Bleesdall et à Waldhof)
 - 1,6% des dépenses de la Police grand-ducale
 - Intérêts sur des prêts de l'Etat - quote-part de la Défense (à partir de 2024/25)
 - Prestations sociales au profit du personnel de l'Armée (à partir de 2024/25)



- Afin de pouvoir garantir la pérennité de l'effort de défense dans la durée, il faut s'engager dans des projets d'envergure nécessitant le vote de lois financières
- L'augmentation conséquent de l'effort de défense, qui va de pair avec une augmentation des projets à gérer et pour la mise en œuvre, nécessitera du personnel supplémentaire au profit de la Direction de la défense ainsi que de l'Armée
- L'évolution de l'effort de défense dépendra fortement de facteurs externes, notamment en raison d'investissements dans des capacités multinationales qui:
 - Répondent à un besoin capacitaire reconnu
 - S'inscrivent dans la politique de défense luxembourgeoise
 - Sont maîtrisable par leur envergure par la Défense luxembourgeoise
- Différents partenaires (pays, institutions, industrie) qui interviendront dans nos projets sont susceptibles d'être source de délais, de retards et d'annulations de projets, pour des raisons échappant au contrôle de la Défense luxembourgeoise



- Effort de défense de 2% en 2030 – passage de 696 millions d’euros en 2024 à +/- 1.461 millions d’euros en 2030 – **doublément de l’effort**
- Engagement envers nos alliés et objectif de l’accord de coalition
- Investissement nécessaire pour renforcer la capacité de dissuasion et de défense de l’OTAN et au sein de l’UE tout en maintenant un soutien militaire maximal à l’Ukraine
- Soutien militaire pour l’Ukraine indépendant de la trajectoire 2%: plus de flexibilité et plus de sécurité de planification
- Prise en compte des dépenses d’autres ministères au titre de l’effort de défense
- Nouvelles capacités: défense aérienne anti-missile; M3H; iAFSC; capacités Space; munitions, missiles, moyens de simulation pour le bataillon binational et autres (en fonction des prochains *targets* dans le cadre du NDPP)



Questions?